

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université de Corse Pasquale Paoli

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 12/03/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Agnès Mazars-Chapelon, Présidente

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Corse Pasquale Paoli, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Corse Pasquale Paoli a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Mme Agnès Mazars-Chapelon, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Anne Désert, maître de conférences en physique à Le Mans Université.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Christophe Chesa, directeur du groupe CH CHESA CONSEILS ;

M. Bruno Cognie, maître de conférences en écologie et environnement à Nantes Université ;

M. Clément Gautier, étudiant à l'université Rennes 2 ;

Mme Stéphanie Mailles Viard Metz, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation à Aix-Marseille Université ;

M. Bruno Mazières, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Limoges ;

M. Enrico Monti, maître de conférences en études anglophones à l'université de Haute-Alsace ;

M. Clency Perrine, maître de conférences en sciences pour l'ingénieur à l'université de Poitiers ;

Mme Solène Ringler, maître de conférences en droit privé à l'université d'Angers.

Mme Ariel Eggrickx, conseillère scientifique, et Mme Maéva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'offre de formation de l'université de Corse Pasquale Paoli proposée à l'accréditation pour la période 2024-2028 comprend 31 formations du 1^{er} cycle et 22 formations du 2^e cycle. L'offre de formation du 1^{er} cycle inclut un DEUST, 8 BUT, 13 licences et 9 LP et se répartit ainsi sur les 4 domaines :

- Arts, Lettres Langues : 4 licences,
- Droit, Économie, Gestion : 3 licences, 2 BUT, 5 LP,
- Sciences humaines et sociales : 3 licences, 1 BUT,
- Sciences, Technologie Santé : 3 licences, 1 DEUST, 5 BUT, 4 LP.

Quant à l'offre de formation du 2^e cycle, elle compte 22 masters dont trois en Arts, lettres, langues (ALL) ; dix en Droit, économie, gestion (DEG) ; quatre en Sciences humaines et sociales (SHS) ; et cinq en Sciences, technologie, santé (STS).

L'offre de formation de DEUST et de licence (13 licences) est demandée en reconduction à l'identique, à l'exception de deux changements d'intitulés de licence : *Sciences et technologies* (antérieurement *Sciences pour l'ingénieur*) et *Lettres* (antérieurement *Lettres, Langues*).

L'offre de formation des BUT, elle, évolue à travers la demande de création de deux nouveaux BUT (*Carrières sociales, Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique*), la confirmation de l'intégration prévue en phase bilan de neuf licences professionnelles (LP) dans les six BUT existants, l'intégration d'un nouveau parcours dans deux BUT (*Génie biologique, Gestion des entreprises et des administrations*) et le changement d'un intitulé de parcours dans deux BUT (*Génie civil construction durable ; Techniques de commercialisation*). Les évolutions de l'offre de formation de licence professionnelle se traduisent par l'abandon de deux LP (*Métiers des administrations et collectivités territoriales ; Animation, gestion et organisations des activités physiques et sportives*) et la demande de création de deux autres LP : *Métiers de la qualité, Métiers du notariat*.

L'offre de formation du 2^e cycle évolue à travers la demande de création de quatre masters (*Droit public ; Direction de projets ou établissements culturels ; Management et administration des entreprises ; Monnaie, banque, finance et assurance*), de l'abandon de deux masters (*Physique appliquée et ingénierie physique ; Droit des collectivités territoriales*), ainsi que du changement d'intitulé de trois masters : *Santé* (antérieurement *Ingénierie de la santé*), *Tourisme* (antérieurement *Management sectoriel*) et *Économie* (antérieurement *Économie appliquée*).

Analyse globale

L'université de Corse ambitionne pour la période 2024-2028 de continuer à affirmer le positionnement multidisciplinaire d'une offre de formation étoffée pour permettre aux étudiants insulaires et aux publics de la formation continue d'accéder à des études supérieures de qualité. Elle propose ainsi de faire évoluer son offre de formation en l'enrichissant dans les domaines de la santé et de l'agriculture, tout en maintenant son caractère pluridisciplinaire en lien avec la recherche, que ce soit en premier ou en deuxième cycle.

Comme recommandé par le Hcéres, le projet 2024-2028 passe notamment par le déploiement de l'approche par compétences afin de favoriser l'ouverture de l'offre au public de formation continue, et donc de renforcer la formation tout au long de la vie (FTLV). L'université de Corse envisage également d'articuler davantage ses formations avec le programme «UNiversité pour la Transformation au service des Territoires Insulaires méditerranéens» (UNITI), pour lequel l'établissement a obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projets «ExcellencES sous toutes ses formes» du PIA 4. Cet ancrage territorial affirmé se double d'une volonté affichée d'internationaliser son offre, au travers du développement de mobilités entrantes et sortantes ou de celui de l'attractivité des formations, dans la lignée des recommandations émises par le Hcéres sur ce volet, mais sans en préciser suffisamment les modalités. Dans cette perspective, l'université de Corse propose d'améliorer la qualité pédagogique de son offre de formation en précisant l'organisation pédagogique des formations, en diversifiant les pratiques pédagogiques, ainsi qu'en ouvrant et en adaptant l'offre de formation, non seulement à l'international, mais également pour les publics spécifiques de formation continue et d'alternance.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Pour la période 2024-2028, l'université de Corse propose de faire évoluer partiellement sa politique de formation en s'appuyant sur des partenariats déjà existants ou nouveaux, mais limités aux projets de formations encore en germe, ainsi que sur le projet stratégique 2023-2029 inscrit dans le programme UNITI. L'université de Corse veut ainsi renforcer les partenariats avec les institutions européennes, nationales ou régionales (Commission européenne, charte Erasmus+ déjà validée pour 2021-2027, convention tripartite MESRI-Collectivité de Corse pour 2023-2027), et notamment avec l'académie de Corse pour les projets en cours portant sur l'orientation des néo-bacheliers, la formation des enseignants du premier et du second degré (convention pluriannuelle avec le rectorat), et la participation à des campus des métiers et des qualifications. Sont ainsi mentionnés des partenariats, pour certains déjà anciens avec les instituts de recherche comme le CNRS, l'INSERM et l'INRAE ou des universités extérieures à la Corse, et pour d'autres nouveaux, notamment avec des instituts de formation dans le domaine de la santé présents en Corse et avec des écoles métropolitaines comme l'ENSAM ou encore les Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de Montpellier et de Versailles. Pour autant, aucune formalisation de ces partenariats n'est précisée dans le projet de l'établissement.

L'offre de formation proposée se caractérise par une articulation qui se veut importante avec le projet stratégique 2023-2029 porté par le programme UNITI qui devrait avoir des conséquences sur les niveaux licence, master et doctorat de l'offre de formation, avec le développement de formations dans la filière hydrogène, la création d'un parcours d'ingénieur en agronomie dédié au changement climatique à l'école d'ingénieur Paolitech, en cours d'évaluation par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), et la création de l'École de valorisation et de promotion des patrimoines de Corse dans le cadre d'un campus des métiers et des qualifications du tourisme. La création d'un master *Direction de projets ou établissements culturels* et le changement d'intitulé du master *Management sectoriel*, devenu master *Tourisme*, sont la marque de cette volonté d'ancrage affirmé dans les métiers du tourisme. Concernant les autres changements qui pourraient être impulsés par le programme UNITI, c'est par le maintien à l'identique du périmètre de son offre de formation que l'établissement propose d'y répondre, exception faite de la création du BUT *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique* et de la LP *Métiers de la qualité*. L'abandon de deux LP (*Métiers des administrations et collectivités territoriales*; *Animation, gestion et organisations des activités physiques et sportive*) et de deux masters (*Physique appliquée et ingénierie physique*; *Droit des collectivités territoriales*) est compensé par la création de six autres formations dont quatre relèvent du domaine Droit, économie, gestion (LP *Métiers du notariat*; master *Droit public*; master *Management et administration des entreprises*; master *Monnaie, banque, finance et assurance*). Ce périmètre plus vaste que les axes explicitement identifiés dans le programme UNITI, répond à un souci de mise en cohérence de l'offre de formation et d'articulation avec la recherche, comme par exemple pour les formations relevant de l'IAE. Le projet de l'établissement ne détaille pas les conditions de la mise en œuvre de ces nouvelles formations, ni les modalités de leur positionnement avec les formations déjà existantes [DEUST *Analyse des milieux biologiques*, BUT *Génie biologique*, LP *Métiers de l'immobilier*, master *Management*].

En réponse aux recommandations Hcéres, l'université de Corse souhaite développer les partenariats à l'international, en mettant en œuvre une nouvelle structure de gouvernance, et ancrer davantage l'offre de formation dans l'espace européen [notamment l'Italie], mais sans donner d'indication sur des modalités visant à favoriser la mobilité des étudiants. L'ouverture volontariste vers l'international est dans la continuité de l'orientation prise dès 2021 avec la construction d'une structure de gouvernance dédiée via la nomination d'un vice-président en charge des relations internationales et d'un chargé de mission pour la coopération avec l'Italie, ainsi que des moyens déployés à compter de 2023 pour embrasser toutes les dimensions de cette politique internationale. Toutefois, l'université de Corse n'explicite pas les moyens mis en œuvre auprès des étudiants pour faciliter la mobilité, excepté le recours aux professeurs invités internationaux, ce qui peut par ailleurs poser un problème de pérennité et de continuité pédagogique au sein des formations.

En réponse aux recommandations Hcéres, l'adossement des formations à la recherche devrait s'appuyer opportunément sur un document de cadrage à destination des directions de composantes, approuvé par les instances de l'université au printemps 2023. L'articulation de ce cadrage recherche et formation devrait garantir entre autres la présence d'enseignants-chercheurs dans les formations. Cependant, le projet ne précise pas les évolutions en termes de taux d'encadrement devant permettre de respecter les engagements du cadrage sur la part des enseignants-chercheurs dans les formations; quelques fiches-projets de formations indiquent des moyens supplémentaires, par exemple la LP *Assurance, banque, finance* (rattachement d'un maître de conférences pour la rentrée 2023) et la licence *Langues étrangères appliquées* (rattachement d'un professeur des universités en novembre 2022 après la phase bilan).

L'ancrage professionnel du projet de l'université de Corse passera par la consolidation attendue des relations avec le tissu socio-économique sur la période 2024-2028, dans la continuité des points forts relevés par le Hcéres pour la période précédente. Ce renforcement devrait s'appuyer d'une part sur la formalisation des partenariats à travers des conventions pluriannuelles, et d'autre part, dans les conseils de perfectionnement, sur l'attention particulière portée à l'implication de professionnels dans les formations et à la qualité des stages qui demeurent des dispositifs privilégiés à visée professionnelle. De nouveaux dispositifs ou des évolutions devraient également permettre de renforcer les relations avec le monde socio-économique et de favoriser l'insertion professionnelle, notamment l'intégration du Pôle PEPITE au sein de l'IAE et le développement de modules de formation à l'entrepreneuriat dans des composantes à la culture managériale moins affirmée [par exemple Faculté des Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales — FLLASHS] et Formation tout au long de la vie [FTLV]). La consolidation du réseau local de partenaires territoriaux s'inscrit dans une recherche de fertilisation croisée avec la FTLV afin d'améliorer la pertinence de son contenu et sa soutenabilité financière. Ce faisant, l'université de Corse devrait pouvoir affirmer son positionnement territorial en matière d'insertion et de formation professionnelle.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'organisation pédagogique envisagée s'appuiera davantage sur les directions pédagogiques présentes dans toutes les composantes depuis la rentrée 2022, mais dont on peut regretter que l'implication dans le déploiement de l'approche par compétences (APC) ne soit pas précisée. Depuis la rentrée 2022, les directions des études sont chargées d'un rôle de suivi et d'orientation des étudiants, d'animation du champ de formations à l'interface entre équipe pédagogique et services centraux. Toutefois, si l'université de Corse présente bien dans son projet les relais institutionnels que sont les conseils de perfectionnement, les conseils de composantes et la CFVU pour le développement de l'approche par compétences, en lien avec le Service pilotage de l'offre de formation de l'université chargé de la mise en œuvre de l'approche programme combinée à l'approche par compétences, elle ne mentionne cependant pas de dispositifs favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'accompagnement au déploiement de l'approche par compétences, par exemple à partir de l'expérience des BUT. Selon l'établissement, l'élaboration d'un guide à destination des responsables de formation, mobilisant des notions spécifiques, telles que « bloc de compétences », « apprentissage critique » et « situation d'apprentissage », et la mise en place d'outils d'autoévaluation devraient permettre d'améliorer l'alignement pédagogique des formations, ainsi que la démarche e-portfolio. Pour autant, les fiches-projet des formations s'en tiennent généralement à indiquer une structuration en blocs de compétences, conformes, pour certaines d'entre elles, aux fiches RNCP (masters du domaine juridique notamment), mais sans détailler la démarche adoptée pour décliner la formation en compétences. Pour soutenir l'accompagnement des enseignants dans le développement de leurs pratiques pédagogiques dans le domaine de l'APC, un projet d'ouverture d'un diplôme universitaire (DU), s'inspirant du DU Pédagogie universitaire de l'université de Lille axé sur le soutien au développement des compétences des étudiants, est en réflexion.

Concernant la valorisation des compétences à proprement parler, l'université de Corse propose de délivrer automatiquement un supplément au diplôme pour chacun de ses étudiants sans toutefois en expliciter les contours, et notamment les liens avec les acquis éventuellement valorisables via la démarche e-portfolio que l'établissement envisage de mettre en place en cohérence avec le modèle national Avenir(s) et la solution technologique associée Karuta. Pour autant, les modalités de mise en œuvre de ce projet ambitieux étendu aux 1^{er} et 2^e cycles restent peu précisées.

Compte tenu de sa localisation territoriale à Corte au centre de la Corse et des attentes de son public étudiant, l'université de Corse privilégie délibérément l'enseignement en présentiel et s'engage à soutenir la diversification des pratiques pédagogiques vers l'innovation. Pour ce faire, elle reconduira les appels à projets internes à l'établissement (dispositif Paol'Innov mis en place depuis 2022). Certaines pratiques mises en œuvre dans quelques composantes (FLLASHS, FST, IAE) peuvent ainsi être identifiées, mais sans qu'un partage et un potentiel essaimage ne soient organisés.

L'offre de formation de l'université de Corse devrait, pour la période 2024-2028, être davantage ouverte et adaptée, que ce soit à l'international ou auprès de publics de formation continue et en alternance. L'ouverture à l'international devrait passer par l'extension au 2^e cycle du dispositif d'enseignement de langues étrangères ouvert jusqu'à présent dans le 1^{er} cycle. Porté par le département d'enseignement dédié (LANSAD), ce dispositif permettra la passation de certifications gratuites et obligatoires en licence (CLES, TOEIC, TOEFL et à partir de la rentrée 2024 DELE et CILS), après 96 h de formation en 1^{er} cycle et 48 h en 2^e cycle, en présentiel ou à distance. Cependant, le projet de l'université de Corse ne mentionne pas de dispositif dédié au soutien à la mobilité internationale entrante ou sortante. L'ouverture et l'adaptation de l'offre de formation à des publics variés devraient aussi être renforcées pour la période 2024-2028 par l'ouverture à l'alternance de huit nouvelles formations, dont six masters. Cette évolution contribue à une meilleure visibilité et soutenabilité tant sur le plan structurel (création d'un service dédié à la formation continue et à l'apprentissage au niveau central de l'établissement) que pédagogique (articulation des diplômes universitaires [DU] avec les formations accréditées, organisation en blocs de compétences).

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Si l'université de Corse propose de rendre son offre de formation plus attractive par le recours à de multiples actions tout à fait adaptées, elle ne considère pas suffisamment la question des flux et du vivier étudiant dans l'évolution de son offre de formation. Si certaines formations disparaissent, elles sont remplacées par de nouvelles parfois dans des domaines peu mis en avant dans le projet stratégique construit autour de trois axes, tels le BUT *Carrières sociales* ou le master *Droit public*. De plus, alors que certaines formations sont maintenues et reconfigurées avec de faibles viviers (licence *Administration publique*, DEUST *Analyse des milieux biologiques*), des formations sont créées dans des domaines proches de formations déjà existantes, comme par exemple la LP *Métiers de la qualité* dont le périmètre jouxte celui du BUT *Génie biologique* et du DEUST *Analyse des milieux biologiques*, déjà concerné par une faiblesse de viviers et de flux d'étudiants. Il en est de même pour le domaine *Économie et management* qui monte en puissance avec désormais quatre masters (*master Management*, *master Management et administration des entreprises*, *master Monnaie banque, finance et assurance*, *master Tourisme*, anciennement *master Management sectoriel*) dans la continuité d'une seule licence générale *Économie et gestion*.

Pour accroître l'attractivité des formations, l'établissement propose d'étendre progressivement à la majorité des formations du 1^{er} cycle de l'établissement le dispositif d'immersion de lycéens au sein des BUT mis en place depuis 2022 ; la pérennisation d'un salon annuel créé en 2023 présentant l'offre de formation du 2^e cycle pour le public des étudiants du 1^{er} cycle de l'université et des formations de l'enseignement supérieur de l'académie de Corse ; la création d'un salon régional des formations de l'enseignement supérieur en tant que co-pilote avec la collectivité de Corse et le rectorat de l'académie de Corse (première édition prévue en décembre 2023). L'université de Corse prévoit également de suivre l'impact de ces dispositifs lors des réunions de la Commission de la formation et de la vie universitaire en mesurant leur incidence sur les candidatures, les admissions et les poursuites d'études. De tels dispositifs méritent d'être suivis de près, en matière d'efficacité et de résultats au regard de la question d'attractivité soulevée pour certaines formations de l'établissement.

Plusieurs évolutions sont prévues pour améliorer la réussite des étudiants, déjà globalement satisfaisante d'un point de vue quantitatif, et accroître ainsi la performance des formations d'un point de vue qualitatif, pour le 1^{er} cycle plus particulièrement. En effet, la mise en place depuis la rentrée 2022, dans toutes les composantes et pour chaque formation, de directions des études pour améliorer l'organisation pédagogique de l'offre de formation devrait également permettre un meilleur accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle. Les missions de ces directions consistent à déployer un accompagnement personnalisé pour les étudiants identifiés (signature d'un contrat pédagogique lié au dispositif d'aide à la réussite), sans qu'en soient précisées toutefois les modalités. Un bilan qualitatif fourni par chaque direction d'études sera partagé dans un souci d'amélioration continue. Concernant la réussite des étudiants du deuxième cycle, ou celle de publics spécifiques, l'établissement ne mentionne pas dans son projet de dispositif dédié.

Afin de mieux cerner la qualité de l'insertion professionnelle, jugée très satisfaisante dans le bilan, l'université de Corse prévoit d'étendre le périmètre des enquêtes conduites par le Service du pilotage de l'offre de formation. Elle adressera désormais les questionnaires à l'ensemble des diplômés alors que ces enquêtes se faisaient uniquement auprès des diplômés de nationalité française. Cette extension devrait permettre d'améliorer la représentativité des résultats. Cependant, le projet ne détaille pas les modalités envisagées pour améliorer le taux de retour des enquêtes.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

L'université de Corse envisage de continuer à s'appuyer sur les leviers déjà existants au niveau de l'établissement pour s'inscrire dans une dynamique de pilotage des formations. Ces différents leviers sont cohérents avec ceux proposés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et conformes aux pratiques attendues visant à renforcer l'investissement pédagogique des enseignants et des enseignants-chercheurs. L'établissement compte maintenir ses actions de formation à visée pédagogique des enseignants, et notamment des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés via la reconduction du diplôme d'université de 32 h autour des questions de déontologie, d'éthique, de pédagogie et de nouvelles technologies, et les compléter par la possibilité d'accès depuis 2022 à certains modules de formation de l'INSPE autour de l'hybridation des formations. Dans la continuité des années précédentes, ces dispositifs seront accessibles sur la base du volontariat et des dynamiques individuelles, comme également la possibilité de répondre à des appels à projet internes dédiés dans le cadre du dispositif Paol'Innov, en place depuis 2021. L'université de Corse ne mentionne toutefois pas dans son projet de nouveaux axes d'incitation et d'accompagnement.

Dans la lignée, l'université prévoit de s'appuyer sur les dispositifs de pilotage et d'amélioration continue déjà déployés tout en les renforçant et les intégrant davantage. Le nouveau cadrage recherche et formation devrait être pris en compte dans les conseils de perfectionnement et dans leur suivi, ce qui conduit l'établissement à faire évoluer la charte des conseils de perfectionnement, dispositif déjà à l'œuvre et adopté largement par les formations de l'établissement depuis 2022. De même, un bilan annuel systématique des conseils de perfectionnement devrait être présenté en conseil de composante et en Commission de la formation et de la vie universitaire. Enfin, le pilotage pédagogique devrait s'améliorer grâce à la mise en cohérence des directions d'étude au sein de chaque composante et à l'harmonisation de la fiche de poste des directions des études concernant l'animation, le pilotage, le suivi et l'orientation des étudiants par champ de formation.

Conclusion

Points forts

- Un projet stratégique de l'offre de formation centré sur la recherche de synergies entre enjeux territoriaux, socio-économiques et scientifiques autour notamment de la santé, de l'agriculture et du tourisme.
- Un portage fort des axes phares du projet de l'offre de formation 2024-2028 — internationalisation des formations, réussite des étudiants et formation continue — à travers une restructuration de la gouvernance et des instances de coordination de l'établissement.
- Des conseils de perfectionnement mieux outillés (cadrage de l'adossment des formations à la recherche, charte, etc.) pour soutenir l'amélioration continue des formations.

Points faibles

- Une démarche pour mettre en œuvre l'approche par compétences limitée actuellement à la diffusion d'un guide, avec peu de réflexion sur le partage de bonnes pratiques et de soutien aux enseignants.
- Une ouverture internationale trop limitée à l'enseignement des langues et à la certification.
- Un manque de précision sur les modalités et les moyens associés aux dispositifs institutionnels décidés au niveau de l'établissement, notamment en matière d'adossment des formations à la recherche encadré par un document-cadre.
- Un potentiel de formation continue peu exploité.

Recommandations

- Développer le partage de bonnes pratiques au sein des composantes et entre les composantes en matière d'approche par compétences, ou encore pour les dispositifs d'aide à la réussite (directions des études).
- Veiller à la soutenabilité de l'offre de formation au regard du vivier étudiant.
- Articuler politique internationale et recherche de partenariats avec l'offre de formation pour soutenir la mobilité étudiante.
- Structurer le pilotage de la formation continue pour en assurer le développement.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Arts		Favorable
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller à la consolidation de l'équipe ; – Veiller à l'intégration de projets collaboratifs et de projets tutorés dans la formation.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable
ALL	ALL	L	Lettres		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable
DEG	DEG	L	Administration publique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller à la qualité de la réussite étudiante ; – S'assurer de la pérennité du vivier étudiant suite au passage de la L3 suspendue en licence en trois ans.
DEG	DEG	L	Droit		Favorable
DEG	DEG	L	Économie et gestion		Favorable
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller au renforcement effectif de la part des enseignants-chercheurs dans les enseignements.

DEG	DEG	LP	Métiers de l'immobilier : gestion et administration des biens		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du commerce international		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du notariat		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : — Veiller à la pérennité du vivier étudiant.
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques		Favorable
SHS	SHS/STS	BUT	Carrières sociales		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : — Veiller à la constitution d'une équipe pédagogique adaptée à la formation.
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	SHS	L	Information-communication		Favorable
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation		Favorable
STS	STS	BUT	Génie biologique		Favorable
STS	STS	BUT	Génie civil — construction durable		Favorable
STS	STS	BUT	Hygiène sécurité environnement		Favorable
STS	STS	BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : — Veiller à la constitution d'une équipe pédagogique adaptée à la formation.
STS	STS	BUT	Métiers du multimédia et de l'internet		Favorable

STS	STS	DEUST	Analyse des milieux biologiques		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller à réduire le taux de poursuite d'études ; – En partenariat avec l'IUT, étudier la possibilité de création d'un parcours <i>Biologie médicale et biotechnologie</i> au sein du BUT <i>Génie biologique</i> dès lors que ce parcours sera bien intégré dans la liste des diplômes figurants dans l'arrêté du 21/10/1992.
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	L	Sciences et technologies		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller à la lisibilité de l'intitulé de la formation par rapport à ses débouchés et au devenir des étudiants.
STS	STS	L	STAPS — Éducation et motricité		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de la qualité		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> – Veiller à la constitution d'une équipe pédagogique adaptée à la formation ; – Veiller à la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés.
STS	STS	LP	Métiers de l'électricité et de l'énergie		Favorable
STS	STS	LP	Métiers du design		Favorable
STS	STS	LP	Techniques du son et de l'image		Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable
ALL	ALL	M	Lettres		Favorable
DEG	DEG	M	Droit des affaires		Favorable
DEG	DEG	M	Droit du numérique		Favorable
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable
DEG	DEG	M	Droit public		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à la pérennité du vivier étudiant.
DEG	DEG	M	Économie		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Justice, procès et procédures		Favorable
DEG	DEG	M	Management		Favorable
DEG	DEG	M	Management et administration des entreprises		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à l'articulation avec les autres masters du champ Gestion.
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finance et assurance		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à l'articulation avec les autres masters du champ Gestion.

DEG	DEG	M	Tourisme		Création Favorable avec recommandation : – Veiller à l'articulation avec les autres masters du champ Gestion.
SHS	SHS	M	Direction de projets ou établissements culturels		Création Favorable avec recommandation : – Veiller à la pérennité du vivier étudiant.
SHS	SHS	M	Histoire		Favorable
SHS	SHS	M	Information, communication		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences de l'éducation		Favorable
STS	STS	M	Gestion de l'environnement		Favorable
STS	STS	M	Informatique		Favorable
STS	STS	M	Risques et environnement		Favorable
STS	STS	M	Santé		Création Favorable
STS	STS	M	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement		Favorable



Corte, le 30 juin 2023

Madame Lynne FRANJIE
Directrice du département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Observations relatives au rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'Université de Corse Pasquale Paoli

Madame la Directrice,

Pour faire suite au rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'Université de Corse Pasquale Paoli, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations que je souhaite formuler.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

Au niveau national et académique, la politique partenariale de l'Université de Corse est bâtie en corrélation avec le contrat d'établissement (convention tripartite Université/Etat/Collectivité de Corse), l'ensemble des conventions cadres en cours et le programme UNITI de l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes ». L'Université prend appui sur les partenariats historiques (CNRS, Inserm, INRAE) formalisés par les labélisations des laboratoires de recherche ou la convention tripartite. Concernant les partenariats nouveaux, la formalisation est effective par voie de conventionnement (Universités pour les filières de santé, écoles d'architecture pour les filières en relation avec l'architecture, Chambres consulaires et Office agricole de la Collectivité de Corse pour la filière agronomie). Plus généralement, l'Université est soucieuse d'encadrer chacun de ses partenariats par conventionnement soumis à l'approbation de son Conseil d'Administration.

L'internationalisation de l'offre de formation sera poursuivie sur le plan des mobilités et de l'attractivité de la façon suivante.

Sur le plan stratégique :

- Mise en perspective de la double diplomation (Université de Corse – partenaire universitaire international) pour toutes les formations en partenariat international ;
- Renforcement de l'attractivité de l'Université avec la candidature au label « Bienvenue en France » ;
- Reconnaissance internationale pour les formations de l'école d'ingénieur Paolitech de l'Université par la candidature au label EUR-ACE auprès de la CTI ;
- Construction et l'élargissement des partenariats avec les universités italiennes (signature d'accords-cadres) par l'implication du chargé de mission relations internationales avec l'Italie.

Sur le plan opérationnel :

- Création d'un appel à projets interne en faveur des enseignants-chercheurs engagés dans un projet de mobilité vers ou depuis l'international ;
- Création d'une bourse d'excellence pour les mobilités entrantes ;



- Développement du dispositif « Bourse improving » piloté par la fondation de l'Université en faveur des mobilités sortantes ;
- Mise en place de stages d'observation à l'international pour les étudiants inscrits en Master MEEF à l'INSPE de Corse ;
- Création des syllabus de cours des formations de l'Université en langue anglaise.

Les conditions de mise en œuvre des nouvelles formations proposées dans la future offre ainsi que les modalités de leur positionnement avec les formations déjà existantes sont liées aux échanges et aux résultats des négociations en cours avec l'État et la Collectivité de Corse dans le cadre de la convention nous liant. En effet, la corrélation temporelle entre l'évaluation, la construction de l'offre de formation, les échanges avec nos partenaires pour la construction de notre contrat quinquennal et l'obtention du programme UNITI permet de programmer la mise en œuvre des nouvelles formations et de les positionner dans l'offre existante.

Les évolutions en termes de taux d'encadrement devant permettre de respecter les engagements du cadrage sur la part des enseignants-chercheurs dans les formations seront analysées lors du dialogue de gestion annuel autour des ouvertures de postes. Le dialogue de gestion repose en grande partie sur une approche charge-potential en enseignants (taux d'encadrement) raisonnée en pluriannuel.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

Au cours de l'audition avec les responsables du pilotage politique et administratif de l'Université, il a été précisé que, lors de la conception du guide sur l'approche par compétences, le Service Pilotage de l'Offre de Formation s'était rapproché des responsables des BUT afin de s'appuyer sur leur expérience. Par ailleurs, s'agissant de l'accompagnement au déploiement de l'approche par compétences, il a été expliqué que plusieurs cycles de réunions de travail avaient déjà eu lieu avec l'ensemble des directeurs des études. Plus précisément, 21 réunions de travail se sont déroulées entre le 14 mars et le 28 juin 2023 avec 25 directeurs des études et 3 personnels administratifs en charge de l'ingénierie ou de la coordination pédagogique au sein des composantes de formation. De plus, l'Université va organiser en octobre 2023 des conférences et ateliers thématiques sur l'approche par compétences à destination de l'ensemble des directeurs des études.

Lors de l'audition avec les responsables du pilotage politique et administratif de l'Université, il a été expliqué que, dès la rentrée 2023, une expérimentation du ePortfolio en cohérence avec le modèle national Avenir(s) et la solution technologique associée Karuta sera faite avec des formations pilotes, déjà construites en approche par compétences (BUT et Master MEEF), puis qu'à partir de la rentrée 2024, il sera déployé progressivement sur l'ensemble des formations du 1er et du 2ème cycle. En effet, l'Université va participer au programme Avenir(s) et s'est engagée dans un Terrain d'Avenir(s) spécifique ESR « APC facilité par le déploiement d'un ePortfolio avec son module APC ». Par ailleurs, comme précisé dans le dossier d'accréditation de l'offre de formation, les enseignants évalueront et valideront les compétences acquises par les étudiants grâce au ePortfolio.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

Grâce à la nouvelle structuration pédagogique issue des possibilités offertes par le RIPEC, les directeurs des études collaboreront avec les chefs de départements disciplinaires inter-composantes de formation. Les équipes bénéficieront d'outils de pilotage inter-composantes de formation qui permettront de gérer la question des flux et du vivier des étudiants dans l'évolution de l'offre.

Les efforts relatifs à l'amélioration de la réussite des étudiants sont concentrés sur le premier cycle car les taux de réussite en deuxième cycle et pour les publics spécifiques (étudiants en formation continue, alternants) sont très favorables en comparaison avec le premier cycle. En effet, les taux de réussite en Master sont proches de 90% chaque année. L'accompagnement individualisé des publics spécifiques par des enseignants tuteurs favorise grandement la réussite. À titre d'exemple, les étudiants alternants sont suivis par un tuteur pédagogique qui réalise trois visites par an en entreprise accompagné de deux comptes rendus auprès du CFA universitaire et les stagiaires de la formation continue réalisant des VAE sont accompagnés du début à la fin de la procédure par un enseignant membre de l'équipe pédagogique de la formation concernée.



L'insertion professionnelle des diplômés de l'Université est suivie grâce aux enquêtes réalisées en interne (à 30 et 18 mois après l'obtention du diplôme) et le taux de retour est globalement très satisfaisant (93% en DUT/DEUST, 85% en Licence, 81% en Licence professionnelle et 79% en Master). Par conséquent, il n'est pas envisagé de mettre en place des modalités spécifiques en faveur d'une augmentation significative de ce taux de retour. Cependant, le travail engagé sur la création via la fondation de l'Université d'un réseau d'*alumni* permettra de renforcer les liens avec les diplômés et ainsi d'augmenter les taux de retour des enquêtes d'insertion professionnelle.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

L'Université est engagée dans les pratiques visant à renforcer l'investissement pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs sur deux aspects : la formation et la valorisation (inscription au référentiel horaire enseignants). En complément, le pilotage par les enseignants-chercheurs sera renforcé avec l'appui des chefs de département et la mise en place (déjà initiée) d'ingénieurs pédagogiques au profit des composantes de formation.

En conclusion, je souhaite affirmer que l'Université de Corse est engagée dans :

- Le développement de l'approche par compétences et l'accompagnement des directeurs des études pour mener à bien ce défi ;
- Le développement de l'internationalisation concrète de son offre de formation au-delà de l'enseignement des langues et de la certification des étudiants ;
- Le maintien d'un dialogue de gestion annuel à vocation pluriannuelle en articulation avec le cadrage de l'offre de formation pour répondre aux besoins d'amélioration continue des formations et dans la perspective de la prochaine évaluation ;
- La reconfiguration de la formation continue dès septembre 2023 qui portera sur la création d'un service commun regroupant ceux de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) et de l'alternance pour lier les deux approches et mutualiser les partenariats.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.



U Presidente di l'Università
di Corsica

M. Dominique FEDERICI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

